

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W19-500692

43662

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 0288A	Société : RAM		
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : BOUKHARI - HASSANE			
Date de naissance : 11/11/1954			
Adresse : 11 - rue de Verdun - (Belvédère - Casablanca - Maroc)			
Tél. : 07 70 87 62 75	Total des frais engagés : 1106,60 Dhs		

Cadre réservé au Médecin			
Dr SEDRATI BLAQUIER Brigitte MEDECINE GENERALE 21, Rue de Péronne (Belvédère) CASABLANCA - Tél : 24 62 91			
Cachet du médecin :			
Date de consultation : 10/09/2010			
Nom et prénom du malade : BOUKHARI SOUHIA 52 ans.			
Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même <input checked="" type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant			
Nature de la maladie : Allergie HTA Rythme ouff			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 02/09/2010

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 17/09/2010

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17/09/2020 C 1			150.71	INP : 0910336114 DÉPARTEMENTAL LAQUIER Brigitte ADELINE SNEALE Béthune (Belvédère) 64 62.91

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
  PHARMACIE RAMON RUE BERNARD 55210 TEL: 03 82 55 12 50 FAX: 03 82 55 12 51	17.09.2020	956,60

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. SEDRATI BLAQUIER Brigitte

Diplômée de la Faculté de Médecine de Paris

CHU COCHIN PORT - ROYAL

MEDECINE GENERALE

21, RUE PERONNE (BELVEDERE)

TEL.: CAB. 05.22.24.62.91

الدكتورة الصدراتي بلكريي بريجيت

خريجة كلية الطب بباريس

الطب العام

21، زنقة بيرون (بيليفيدير) الدار البيضاء

هاتف العيادة : 05.22.24.62.91

Boukhari Smita Casablanca, le 2/29/20

49,40

~~Zithromax 500~~

79,30

30,00

~~Heuex co Flu~~

Laboratoires STERIPHARMA
Z.I. Lina N 347 Sidi Maarouf
CASABLANCA MAROC
PPV : 30,00 DHS

90,50x3

~~Xyfall~~

EXP 01/2024
PPV 45,20
PPV 90,50
PPV 45,20

84,80x3

~~Pr 39,50~~

PPV: 84DH80
PPV: 84DH80
PER: 03/23
LOT: J683

Dr SEDRATI BLAQUIER Brigitte
MEDECINE GENERALE

LOCERYL 5%
Vernis à ongles médicamenteux
Flacon de 2,5 ml
AMM N° 07 DMP/21/NCN
PPV: 321,00 DH
Distribué par SOTHEMA
B.P. N° 1, 27182 Bouskoura, Maroc

6 118001 070381

DR SEDRATI BLAQUIER
MEDECINE GENERALE

27/2/2024
27/2/2024
1800
2956160

DAFLON 500

14 27/11/1998 16:00

122,70

122,70

443,70

Dr SEDRAH BLAQUIER Brigitte
MÉDECINE GÉNÉRALE
21, RUE DU PRÉSIDENT (Béni-Ourain)
CASABLANCA - TEL: 24.82.81



DAFLON 500 mg 100 comprimés